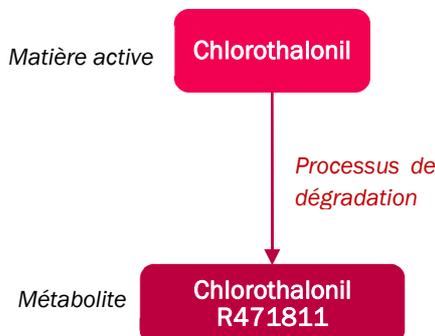


Le chlorothalonil R471811, de quoi s'agit-il ?

Les pesticides sont des matières actives utilisées pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. Une matière active, lorsqu'elle se décompose dans le milieu, se transforme en sous-produits que l'on appelle « **métabolites** » qui interagissent différemment avec l'environnement dans lequel ils se retrouvent et qui ont la capacité de persister dans le sol ou dans l'eau pendant des années voire plusieurs décennies.



Le **chlorothalonil** est un fongicide (qui agit contre les champignons) utilisé depuis les années 70 sur les cultures de céréales ou encore la betterave et la pomme de terre et dont l'utilisation est **interdite depuis mai 2020**.

Le **chlorothalonil R471811** est donc un des produits de dégradation du chlorothalonil. Malgré son interdiction, nous retrouvons encore ses métabolites.

Existe-t-il des risques si l'on consomme de l'eau du robinet ?

Les métabolites du chlorothalonil sont recherchés dans les eaux destinées à la consommation humaine à travers le **programme sanitaire de l'Agence Régionale de la Santé depuis octobre 2023**. On les retrouve sur la quasi-totalité du territoire métropolitain et donc du syndicat. Ce dernier a donc lancé un suivi renforcé de la qualité de ses captages vis-à-vis de ces métabolites depuis janvier 2024 afin d'augmenter les fréquences d'analyse et de suivre leur évolution dans le temps. **L'eau est la composante de l'alimentation la plus contrôlée.**

Le Code de la Santé publique, précise les exigences de qualité de l'eau distribué :

- La **limite de qualité (LQ)** correspond à la limite réglementaire. Lorsqu'elle est dépassée, cela signifie que la qualité de l'eau distribuée au robinet se dégrade. **La limite de qualité de l'eau pour les pesticides ne constitue en aucun cas un seuil de risque pour la santé des consommateurs, il s'agit d'un indicateur de qualité environnementale.**
- La **Valeur sanitaire maximale (Vmax)**, fixée pour chaque molécule par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), est utilisée en cas de dépassement de la LQ des pesticides et de leurs métabolites pertinents.

Pour les métabolites dits pertinents ⁽¹⁾

LQ = 0,1 µg/L par molécule

Vmax (si non définie) = 3 µg/L

Pour les métabolites non pertinents

LQ = valeur guide = 0,9 µ/L

Pas de Vmax

LE CHLOROTHALONIL R471811 A ETE CLASSE NON PERTINENT PAR L'ANSES LE 29 AVRIL 2024 ENTRE L'EDITION DE L'INFOFACTURE DE L'ARS ET CETTE NOTE INFORMATIVE.

Lorsque la concentration en pesticide est supérieure à la limite de qualité mais inférieure à la valeur sanitaire, **l'eau ne présente pas de risque pour la santé du consommateur** ; aucune restriction d'usage de l'eau n'est prononcée par l'ARS. Des actions correctives sont toutefois mises en œuvre par la collectivité en charge de la production et de la distribution de l'eau : protection accrue de la ressource ⁽²⁾, interconnexions entre différentes ressources d'eaux brutes, dilution, traitement renforcé de l'eau distribuée. A cet effet, en tant que **responsable de la production et de la distribution de l'eau, le SIAEPA 02 Bray doit procéder à des investissements significatifs pour reconquérir la qualité de l'eau dégradée par la présence de pesticides. Ces derniers ne peuvent être financés que par la facture d'eau, unique ressource financière du syndicat.**

(1) Un métabolite de pesticide est jugé **pertinent** pour les eaux destinées à la consommation humaine s'il y a lieu de considérer qu'il pourrait engendrer un risque sanitaire inacceptable pour le consommateur

(2) sensibilisation et actions en faveur de la protection amont de la ressource en eau avec les acteurs du territoire